



Évaluation des incidences NATURA 2000



Auvergne
Puy-de-Dôme



Laure Pélissier - ONF

Site >> Vallées et piémonts du Nord-Forez

CARTE D'IDENTITÉ DU SITE

DIRECTIVE :	Habitats
N° D'IDENTIFICATION UE :	FR8301051
DÉPARTEMENT(S) CONCERNÉ(S) :	Puy-de-Dôme
COMMUNE(S) CONCERNÉE(S) :	Olmet, Sainte-Agathe, Vollore-Ville.
SURFACE :	465 ha
SITUATION DANS LE RÉSEAU RÉGIONAL :	Site éclaté en 6 entités à l'extrême est du département, coupé en partie par le site FR8301091 « Dore-Faye-Couzon », et au nord-ouest du site FR8301030 « Monts du Forez ».
DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB) :	Validé le 20/12/2001
STRUCTURE ANIMATRICE :	ONF (Office national des forêts) Bureau d'études Auvergne Limousin Contact : Laure Pélissier laure.pelissier@onf.fr 12, allée des Eaux et Forêts - BP 106 63370 Lempdes 04 73 42 01 62 (portable 06 25 22 40 18)



ENJEUX POUR LES HABITATS ET LES ESPECES DU SITE

HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE

* Habitat prioritaire

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
4030 Landes sèches européennes	Landes assez sèches à sèches en climat (sub)atlantique, sur sols siliceux des plaines et basses montagnes, riches en bruyères, ajoncs, genêts. Sur le site : habitat largement colonisé par les ligneux bas, présentant différents faciès selon la dominance de la Callune, de la Myrtille, de la Fougère-aigle ; souvent en mosaïque avec d'autres milieux (éboulis).	Mauvais / mauvais à favorable 13,72 ha. Forêt domaniale d'Ayguebonne, roc Néron ; rarement enclavé dans des formations forestières. Surfaces intéressantes dans les secteurs d'éboulis du Chignone. Habitat pouvant héberger des plantes rares (lycopodes, fougères), en nette régression au niveau national.	Fermeture du milieu par les ligneux (naturelle ou artificielle : plantations) et envahissement par la Fougère-aigle	Maintenir le caractère semi-ouvert du milieu par pâturage extensif ou intervention mécanique (coupe / gyrobroyage des ligneux, voire brûlage...)
			Tassement du sol (lié à la fréquentation, à des travaux, à la création de pistes...)	Canaliser la fréquentation touristique, si nécessaire mettre en défens les secteurs les plus exposés, éviter toute intervention sur le sol
			Ecobuage mal maîtrisé, cueillette des myrtilles	Strictement encadrer ces pratiques
			Fertilisation et travail du sol	Proscrire
6410 Prairies à Molinie	Prairies à Molinie des plaines et montagnes, sur sols à humidité variable (fluctuations de la nappe phréatique : assèchement estival possible), acides à calcaires et pauvres en nutriments (azote et phosphore), issues d'une fauche tardive ou de la dégénérescence de tourbières drainées, à l'exclusion des prairies pauvres en espèces.	Mauvais / inconnu 0,51 ha. Formation très localisée et relictuelle, à Jonc acutiflore sur sphaignes, au niveau de Bois-Redon. Habitat riche en espèces végétales (environ 20).	Enrichissement accéléré du milieu par surpiétinement du bétail et surfertilisation des parcelles agricoles voisines	Freiner l'eutrophisation en contrôlant le bétail et en amendant moins les parcelles voisines
			Colonisation par les ligneux	Maintenir le caractère ouvert du milieu grâce à un pâturage extensif et tardif, avec pose de clôture si nécessaire (contre le surpiétinement), et une fauche tardive avec exportation de la matière végétale
			Perturbation de l'hydrologie par drainage ou mise en place de dessertes	Restaurer ou améliorer l'hydrologie en proscrivant le drainage et les dessertes
7110* Tourbières hautes actives	Tourbières acides, pauvres en éléments minéraux nutritifs, surtout alimentées par les précipitations, à niveau d'eau plus élevé que la nappe phréatique environnante, avec une végétation de plantes vivaces dominée par les buttes à sphaignes colorées (permettant la croissance de la tourbière)	Mauvais / favorable (assez bon, mais sans doute perturbé par les travaux forestiers) 1,03 ha. Forêt domaniale d'Ayguebonne (Ayguebonne). Intérêt patrimonial certain dû à la rareté de l'habitat au niveau national et à la présence de la rare Canneberge à petits fruits. Mosaïque de milieux assez bien conservés d'une importance notable pour la région (flore et mousses rares en Auvergne).	Perturbations du sol (piétinement des buttes à sphaignes, passage d'engins...)	Mise en défens Canalisation de la fréquentation touristique
			Assèchement / perturbation de l'hydrologie (colonisation par les ligneux)	Maintenir / restaurer les conditions hydrologiques (fermer les fossés, créer des barrages-seuils) et le caractère ouvert du milieu en favorisant le pâturage extensif et l'arrachage manuel des ligneux (épicéas, bouleaux..., avec exportation)
			Plantation de résineux, drainage, fertilisation, amendement à la chaux vive, pollution (épandage de pesticides), ecobuage, gyrobroyage	Proscrire ces pratiques ; mettre en place une zone-tampon
7120 Tourbières hautes dégradées	Tourbières hautes ayant subi des perturbations d'origine humaine en général (conduisant à l'assèchement de leur surface et/ou la moindre abondance d'espèces typiques par rapport aux tourbières hautes actives), mais susceptibles de	Inadéquat / mauvais (dégradation par les activités humaines : drains, plantations de résineux exotiques) 0,04 ha.	Perturbations du sol (piétinement des buttes à sphaignes, passage d'engins...)	Mise en défens Canalisation de la fréquentation touristique
			Assèchement / perturbation de l'hydrologie (colonisation par les ligneux)	Maintenir / restaurer les conditions hydrologiques (fermer les fossés, créer des barrages-seuils) et le caractère

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	régénération naturelle dans un délai de 30 ans grâce à une gestion appropriée (restauration de l'hydrologie, de la végétation et de la capacité de formation de tourbe), à l'exclusion des sites à large proportion de tourbe dénudée, dominés par les cultures ou dont la végétation tourbeuse a disparu suite à la présence de bois fermés.	Forêt domaniale d'Ayguebonne (Ayguebonne). Habitat très pauvre en espèces (absence d'espèces rares) et à un stade d'assèchement assez avancé, mais de fort intérêt patrimonial de par sa rareté au niveau national.	Plantation de résineux, drainage, fertilisation, amendement à la chaux vive, pollution (épandage de pesticides...), écobuage, gyrobroyage	ouvert du milieu en favorisant le pâturage extensif, l'arrachage manuel des ligneux comme les épicéas et les bouleaux (avec exportation), le décapage de petites surfaces Proscrire ces pratiques ; mettre en place une zone-tampon
7140 Tourbières de transition et tremblantes	Pelouses tremblantes ou flottantes (radeaux) en surface d'étendues d'eau pauvres en éléments minéraux nutritifs, aux communautés végétales variées (dominante des petites laïches, associées aux sphaignes et autres mousses)	Mauvais / favorable 0,09 ha. souvent en mosaïque avec d'autres habitats humides (avec le 7120 notamment) ; tourbe très légèrement tremblante. Forêt domaniale d'Ayguebonne (Ayguebonne). Habitat de faible intérêt patrimonial sur le site (peu typique, absences d'espèces patrimoniales), mais jouant un rôle important dans la fonctionnalité écologique.	Piétinement des communautés végétales typiques Assèchement / perturbation de l'hydrologie (colonisation par les ligneux ou les hautes herbes) Plantation de résineux, drainage, fertilisation, amendement à la chaux vive, pollution (épandage de pesticides...), écobuage, gyrobroyage, passage d'engins lourds	Mise en défens Canalisation de la fréquentation touristique Maintenir / restaurer les conditions hydrologiques (fermer les fossés, créer des barrages-seuils) et le caractère ouvert du milieu en favorisant le pâturage extensif et l'arrachage manuel des ligneux (épicéas, bouleaux...), avec exportation Proscrire ces pratiques ; mettre en place une zone-tampon
8150 Éboulis médio-européens siliceux des régions hautes	Éboulis siliceux des collines (caractérisés par l'Epilobe des collines, le Galéopsis des champs, le Sénéçon visqueux, le Muflier à feuilles de pâquerette ou la Cryptogramme crépue), à l'exception de ceux colonisés par des formes très appauvries des communautés alpines, souvent riches en mousses, lichens et parfois fougères (résultant souvent de l'exploitation de carrières).	Favorable / favorable (bien présent et typique sur des surfaces importantes) 20,82 ha. Forêt domaniale d'Ayguebonne (environs du Chignore), roc Néron ; parfois en enclaves réduites au sein de formations forestières. Intérêt patrimonial surtout lié à la présence de 2 espèces de lycopodes rares ; nombreuses espèces de mousses, lichens, algues, parfois peu courantes dans la région.	Aménagements de routes et pistes (pastorales, forestières....) Enrichissement progressif du milieu Colonisation par les fourrés (épineux...), boisement	Eviter ces aménagements et en général, ne pas intervenir sur cet habitat Contrôler la végétation ligneuse si nécessaire Maintenir / restaurer le pâturage extensif ovin ou caprin (sans fertilisation)
8230 Pelouses pionnières sur dômes rocheux	Communautés pionnières et ouvertes colonisant les sols superficiels des roches siliceuses, adaptées à la sécheresse et caractérisées par de nombreux lichens, mousses et Crassulacées (plantes grasses comme les orpins)	Favorable / moyen (milieu proche d'une piste, faible diversité floristique) 0,0086 ha. Forêt domaniale d'Ayguebonne (sud du Chignore). Faible intérêt patrimonial sur le site (très faibles surfaces, pauvreté de la flore), mais présence d'un nombre non négligeable d'espèces de mousses, lichens, algues.	Aménagements de routes et pistes (pastorales, forestières....), mise en culture (fertilisation, traitements chimiques), exploitation de la roche, circulation de tout-terrain Colonisation par les fourrés (épineux...), boisement	Eviter ; en règle générale, ne pas intervenir sur cet habitat Maintenir / restaurer le pâturage extensif ovin ou caprin (sans fertilisation ; nourrir le bétail en dehors de l'habitat) Elimination des ligneux avec exportation des produits de coupe
9120 Hêtraies acidiphiles	Hêtraies à Houx sur sol acide des plaines et montagnes, en climat atlantique humide	Inconnu / inadéquat (plus ou moins bien conservé ; dans l'ensemble, bosquets	Coupes rases, destruction physique directe (transformation des	Eviter les coupes trop importantes et maintenir une strate arborescente consistante

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
atlantiques à Houx	(arrosé), intégrant les hêtraies-chênaies, hêtraies-sapinières ou hêtraies pures	relictuels souvent isolés) 206,15 ha. Habitat très présent sur le site, assez régulièrement dispersé : Ayguebonne - Chossière, Bois Redon, Olmet, La Terrasse. Intérêt patrimonial certain des secteurs riches en Houx, devenus rares en France et sur le site. Certains secteurs, dominés par le Sapin, abritent une flore typique) ; absence d'espèces rares.	peuplements par substitution d'essences, création de pistes) ou lors de travaux en périphérie	et un couvert semi-ouvert, favoriser le Houx et le mélange des essences Préférer une gestion jardinatoire arbre par arbre ou par bouquets favorisant la production de bois d'œuvre Conserver les arbres morts ou vieillissants, si possible loin des chemins pour éviter les vis-à-vis avec les promeneurs Ne pas planter d'essences non locales : résineux... Limiter les travaux mécaniques, l'accès aux engins motorisés et éviter la création de nouvelles pistes
			Utilisation de produits agropharmaceutiques	Eviter
			Pression trop importante du gibier sur la strate arbustive et herbacée	Accroître la pression de chasse sur les espèces concernées
			Diminution / disparition au profit de la hêtraie-sapinière	Extraire des plants de Sapins (dès que le taux de pénétration excède 15 %)
91D0* Tourbières boisées	Forêts de feuillus (Bouleau pubescent) ou de conifères (Epicéa, Pins sylvestre et à crochets) sur substrat tourbeux, le niveau de la nappe phréatique étant toujours élevé et l'eau très pauvre en éléments nutritifs (tourbières hautes et bas-marais acides), avec des espèces caractéristiques telles que la Bourdaine, les airelles, sphaignes ou laïches.	Inadéquat / favorable (absence de dégradation importante, mais isolement par les plantations de résineux) 2,89 ha. Boulaie pubescente présente à Ayguebonne en versant sud-ouest, vers 950 m d'altitude. Habitat lié à des sources d'affleurements et à la dynamique modérée, de fort intérêt patrimonial en raison de la rareté de l'habitat dans le Massif central ; absence de plantes rares.	Evolution vers la forêt sèche	Maintenir le caractère humide en éliminant quelques ligneux (Sapins et Epicéas liés aux plantations voisines)
			Piétinement par le bétail	Mettre en défens
			Assèchement lié au drainage (présence de drains résiduels), pollution	Proscrire
			Déboisement, plantations d'essences non indigènes (Epicéas), passage d'engins forestiers	Proscrire ; maintenir le caractère naturel

**ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE**

* Espèce prioritaire

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1083 Lucane cerf-volant	Le plus grand coléoptère européen (2-5 cm pour la femelle, 3,5-8,5 cm pour le mâle), au corps brun-noir. Mâle pourvu de mandibules brun-rougeâtre pouvant atteindre le tiers de la longueur du corps), rappelant des bois de Cerf. Femelle à mandibules courtes. Larves vivant dans le système racinaire de souches ou d'arbres dépérissants (chênes surtout mais grand nombre de feuillus)	Favorable / - 2001 : à 2 reprises, 2 mâles observés en vol sur les secteurs à éboulis de la forêt domaniale d'Ayguebonne ; - été 1995 : plusieurs observations en forêt domaniale (hêtraies ou chênaies).	Exploitation intensive des forêts (sylviculture à courte révolution)	Maintenir les vieux arbres et les troncs en décomposition dans les parcelles forestières, créer des îlots de vieillissement avec de vieilles souches et du bois mort au sol, pratiquer un traitement irrégulier en taillis sous futaie
			Elimination des vieux arbres en milieu agricole	Maintenir les vieux arbres et les tailler en têtard, restaurer les haies
			Plantation d'essences exotiques	Proscrire
1092 Ecrevisse à pattes blanches	Espèce au corps allongé (8-12 cm) et aplati, recouvert d'une carapace ; yeux portés par un pédoncule mobile, longues antennes, 5 paires de pattes, les 3 premières terminées en pinces ; dimorphisme sexuel croissant avec l'âge (élargissement de l'abdomen de la femelle et développement des grandes pinces du mâle) ; dessus en général vert bronze à brun sombre, dessous pâle notamment au niveau des pinces, rostre en triangle à crête médiane peu marquée et non denticulée. Adeptes des eaux pérennes claires, fraîches, peu profondes, bien oxygénées, plutôt calcaires et riches en abris variés (cailloux, blocs, racines, bois morts, herbiers aquatiques), même stagnantes.	Mauvais / Présence à confirmer, mais peu probable (contrairement au ruisseau de la Faye initialement inclus dans le périmètre, aujourd'hui toutefois perturbé par une microcentrale).	Atteintes physiques aux cours d'eau : recalibrage et curage, réduction des débits, piétinement	Préserver l'habitat de l'espèce en évitant ces atteintes
			Altération de la qualité de l'eau (pollutions, enrésinement, rejets, lâchers de barrages accroissant la turbidité...)	Maintenir / restaurer la qualité de l'eau
			Introduction d'espèces envahissantes (écrevisses américaines...) et repeuplements piscicoles excessifs (truites...)	Proscrire
			Développement excessif des embâcles et du couvert	Proscrire
1095 Lamproie marine	« Poisson » robuste au corps serpentiforme et sans écailles (50-100 cm de long), à bouche en ventouse munie de dents cornées, et possédant 7 trous branchiaux alignés derrière l'oeil ; dos brun-olive à gris jaunâtre marbré de noir, flancs plus clairs, ventre blanc nacré, nageoire dorsale divisée en 2 parties, caudale très réduite. Migrateur adepte des eaux littorales et des estuaires, remontant le cours inférieur et moyen des fleuves.	Inadéquat /	Extraction de granulats entraînant l'enfoncement du lit du cours d'eau, recalibrages	Maintenir une dynamique fluviale active créant des zones de frai
			Création de barrages empêchant la remontée des géniteurs, dégradation des frayères	Maintenir la continuité du cours d'eau dans les 2 sens et créer des passes à poissons opérationnelles si nécessaire, préserver les zones de frayères
			Pollution de l'eau et des sédiments	Maintenir une eau de qualité
1096 Lamproie de Planer	Petit « poisson » au corps serpentiforme et sans écailles (12-20 cm de long), à bouche en ventouse munie de dents cornées, et possédant 7 trous branchiaux alignés derrière l'oeil ; dos bleu-vert, flancs jaunes, ventre blanc, nageoires petites (la dorsale touchant la caudale). Adeptes des ruisseaux et petites rivières à cours lent.	Inconnu / Présence à confirmer, mais sa remontée aussi haut en amont est peu probable (contrairement au ruisseau de la Faye initialement inclus dans le périmètre, aujourd'hui toutefois perturbé par une microcentrale).	Pollution de l'eau	Maintenir une eau de qualité
			Création d'ouvrages empêchant l'accès aux zones de frayères	Maintenir la continuité de la rivière
			Enrésinement des berges (érosion, et ensablement des frayères)	Proscrire
			Lâchers et vidanges qui envasent le substrat et augmentent la lame d'eau	Moduler
1303 Petit	Chauve-souris insectivore de 4 cm de long et 20-25 cm	Inadéquat /	Condamnation des gîtes d'hivernation et de mise bas	Maintenir l'accessibilité aux gîtes (tout en l'empêchant ou la

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
Rhinolophe	d'envergure, à l'appendice nasal en fer à cheval, gris-brun dessus, beige blanchâtre dessous. Adeptes des paysages semi-ouverts. Hibernation en cavités naturelles ou artificielles, colonies de reproduction dans bâtiments et caves assez chaudes		(rénovation des vieux bâtiments, des ponts, des caves, etc., fermeture des anciennes mines...)	réglementant pour les humains)
			Dérangement par le bruit (trafic routier...) et la lumière (éclairage public nocturne...)	Assurer la tranquillité et l'obscurité dans et autour des lieux d'hibernation et de mise bas ; limiter l'emploi des éclairages publics aux deux premières heures et à la dernière heure de la nuit (pour limiter la régression des papillons de nuit)
			Rupture de la continuité des corridors biologiques (haies, lisières, ripisylves)	Maintenir et entretenir ces corridors (même en milieu urbain) ainsi qu'un paysage diversifié, semi-ouvert
			Défrichage, mise en culture des prairies	Planter des haies ou des alignements d'arbres dans les milieux trop ouverts
			Plantations massives de résineux et sylviculture intensive	Ne pas planter, pratiquer une sylviculture extensive (maintien d'une strate buissonnante, conservation des arbres vieillissants, morts, à cavités...)
			Traitements phytosanitaires (cultures) et vétérinaires (bétail)	Limiter l'utilisation des insecticides Utiliser des vermifuges non nocifs pour les insectes dont se nourrissent les chauves-souris Ne pas traiter juste au moment de la mise à l'herbe printanière des troupeaux, ni tous les animaux en même temps (en 2-3 fois) ; confiner le bétail pendant 15 jours en étable après
1308 Barbastelle	Chauve-souris insectivore de 4-6 cm de long et 24-28 cm d'envergure, à pelage et face noirâtres, larges oreilles. Adeptes des peuplements feuillus matures. Hibernation solitaire en sites très variés, colonies de reproduction dans les bâtiments et vieux arbres.	Défavorable inadéquat / L'espèce a été contactée plusieurs fois sur le site en 2008.	Voir 1303	Voir 1303
1324 Grand Murin	Chauve-souris insectivore de 6-8 cm de long et 35-43 cm d'envergure, à pelage gris-brun (dos) et blanc-gris (ventre, gorge), oreilles longues et larges. Adeptes des futaies feuillues ou mixtes. Hibernation dans des cavités (naturelles ou artificielles), colonies de reproduction en sites assez secs et chauds (sous les toitures, parfois cavités)	Inconnu /	Voir 1303	Voir 1303
1386 Buxbaumie verte	Petite mousse surtout reconnaissable à sa grosse capsule (« fruit ») brun jaunâtre plus ou moins ovale (5-7 mm de long), insérée en oblique et par un renflement sur son pied, couverte de papilles irrégulières, se desquamant au milieu dans sa longueur et se détachant en automne (pied pouvant se maintenir d'une	Favorable/ 2 stations sont présentes sur la commune d'Olmet : - 1 station située dans une plantation d'épicéas ; - 1 station située dans une sapinière riche en bois mort.	Coupes rases provoquant des mises en lumière importantes et le dessèchement des stations	Constituer des îlots de vieillissement (au moins un are par hectare)
			Exploitation des chablis diminuant la masse de bois mort dans les forêts et donc	Maintenir des futaies irrégulières favorisant la persistance d'un couvert et de strates multiples Maintenir de gros troncs en travers des lieux humides et ruisselets

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	année à l'autre). Pionnière sur les bois pourrissants et fissurés non sur pied de conifères (sapins, pins, épicéas) et plus rarement de feuillus (chênes, Hêtre), en conditions ombragées et très humides (ubacs surtout), très rarement à même le sol.		les supports potentiels	Ne pas bouleverser l'humus
			Travaux forestiers	Mettre en défens sur un périmètre de sécurité de 20 m autour de la station

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DOCOB

ENJEUX GÉNÉRAUX DE PRÉSERVATION DU SITE

Le site, en très bon état de conservation, est typique du piémont forézien. 4 grands types d'habitats constituent son originalité : les zones tourbeuses (8 espèces de sphaignes recensées), les belles hêtraies à Houx, les conséquents éboulis granitiques (riches en fougères et mousses), mobiles et dénudés ou couverts de landes à Myrtille et Callune. De belles forêts de ravins sont également présentes, colonisant parfois les éboulis ; elles ne présentent toutefois pas toutes les caractéristiques de l'habitat d'intérêt communautaire et ne sont pas à ce titre mentionnées comme telles. Les habitats d'intérêt communautaire couvrent la moitié de la surface du site.

La principale activité économique exercée dans le site étant la sylviculture, les principales menaces pesant sur celui-ci concernent l'assèchement par drainage et le reboisement des tourbières, l'enrésinement des forêts (les feuillus ne représentent que 14 % des essences présentes ; l'Epicéa, puis le Sapin et le Douglas dominant) et l'élimination du Houx ; l'évolution naturelle de la hêtraie vers la sapinière est à ralentir dans la mesure du possible. L'exploitation de la roche, l'équipement et la colonisation par les arbres des éboulis sont enfin à éviter. L'augmentation de la pratique des loisirs motorisés (aussi sur les chemins fermés à la circulation) nécessite un encadrement strict.

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE GESTION DU SITE

Conserver et protéger les habitats forestiers (majoritaires en surface)

Restaurer les tourbières : fermer les drains, pratiquer des étrépages ponctuels, contrôler les ligneux envahissants

Limiter la fermeture par les ligneux dans les landes et les éboulis

Agir en faveur des espèces d'intérêt communautaire :

- maintenir l'îlot de vieillissement en faveur de la biodiversité, des Lucanes cerf-volant et des chauves-souris ;
- aménager un refuge à chauves-souris dans une maison forestière désaffectée.



SITES INTERNET CONSULTABLES

Sites internet de l'Etat :

DDT du Puy-de-Dôme :

<http://www-services-etat-puy-de-dome.intranets.developpement-durable.ader.gouv.fr/vallees-et-piemonts-du-nord-forez-fr8301051-r881.html>

Rubrique Natura 2000 du site de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes:

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/fr8301051-vallees-et-piemonts-du-nord-forez-a5166.html>

Les cahiers d'habitats sur le site du Muséum national d'histoire naturelle :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/download/fr/docNatura2000Cahhab.jsp>

SOURCES

Opérateur : ONF

Document d'objectifs « Vallées et piémonts du Nord-Forez – Site Natura 2000 n°8301051 »
PELISSIER, L., 2012. Document d'objectifs actualisé de la Zone spéciale de conservation
« Vallées et piémonts du Nord Forez » (Puy-de-Dôme), site Natura 2000 FR8301051.

Charte Natura 2000 « Site FR8301051 « Vallées et Piémonts du Nord-Forez » »

Duquet, M., 1996. Inventaire de la faune de France. Nathan, MNHN, 416 p.

Maurin, H., 1995. Le Livre rouge. Inventaire de la faune menacée en France. Nathan, MNHN,
Paris, 175 p.

MNHN-DEGB-SPN, décembre 2009. Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de
conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive « habitats ».
Paris, 48 p.

Version juin 2012

